

Compte rendu de l'audience du 13 juin 2012 avec la Direction

Mercredi 13 juin s'est tenue une audience entre les organisations syndicales et la Direction. Les points suivants ont été abordés :

Saint-Cloud

Les agents qui travaillent dans les bureaux du rez-dechaussée (bas) se plaignent du froid. Il semblerait que ce soient les locaux, destinés initialement à devenir des parkings, naturellement sombres, froids et humides, qui posent problème. La direction a répondu que compte tenu des contraintes budgétaires, il était difficile de donner des convecteurs en juin ; il suffit de mettre un pull. Les agents apprécieront sans nul doute ce trait d'humour à l'heure où les conditions de travail ne cessent de se dégrader ; la direction ne paraît pas avoir pris la mesure de la réalité du problème. Elle a toutefois donné son accord à des relevés de température qui, pour nous, doivent intervenir rapidement.

SIP Boulogne, réfection de l'accueil

La campagne IR-ISF s'est déroulée dans de mauvaises conditions du fait des travaux. Les agents ont souffert du bruit et de l'inconfort de leur installation : ils ont dû en effet subir les bruits de marteau piqueur et de coups de masse dans les murs, entre autres. Le SNUI et la CGT ont demandé à ce que soit accordée une autorisation d'absence exceptionnelle aux agents pour tenir compte de ces conditions de travail extrêmement dégradées. La Direction accepte de réfléchir à un message du directeur mais refuse toute « logique matérielle » et a donc adressé aux représentants syndicaux une fin de non recevoir à leur proposition.

ISF

La direction a été interrogée sur la question des annonces faites par le président de la République au sujet de l'ISF. En effet, suite à la dernière réforme de l'ISF qui relevait notamment le plafond et excluait environ 300 000 redevables, les FI ont perdu le quart de leur effectif (-12 B). Or un relèvement du plafond voire une taxe exceptionnelle sont envisagés pour atténuer cette baisse de l'ISF. Comment faire face dans de telles conditions à une augmentation de la charge de travail? La Direction concernant cette taxe qui a été évoquée dans la presse a indiqué qu'il suffisait d'envoyer des avis d'imposition, ce qui ne nécessite pas des effectifs supplémentaires. Sur un plan plus général, si la charge de travail devait s'alourdir, la direction a expliqué qu'elle se battrait en 2013 sur le plan emploi.

SIP Gennevilliers

La situation de sous-effectif chronique perdure et ne se résorbe pas : les emplois vacants ne sont toujours

pas pourvus. De fait les agents sont dans l'incapacité d'exercer leurs missions dans des conditions normales. Ils ne comprennent pas qu'ils soient autant soumis à la pression des indicateurs sans tenir compte de leur situation. La direction a répondu que ce sont les agents qui choisissent leur affectation et qu'elle ne peut pas en « muter d'office » à Gennevilliers. La mission foncière étant en danger suite à des départs, elle suggère de former les agents qui restent et de gérer au minimum ce qui peut l'être ! Elle a assuré que les attentes concernant Gennevilliers ne sont pas les mêmes que pour les autres centres et que 25 EDRA-mois y ont été affectés durant l'année 2011, ce qui correspondait à 2 équivalents temps plein.

EDR : Equipe Départementale de Renfort Gestion Publique

Des équipiers de renfort, contrairement à ce que préconisait la charte relative à leurs fonctions au sein des postes et des services, ont été affectés à des missions de tenue de la comptabilité DDR3 et au guichet. Ils auraient même été intégrés au planning du guichet. Or la charte qui s'applique aux affectations des EDR ne prévoit des affectations à la caisse et au guichet qu'à titre exceptionnel. La direction a expliqué que ces missions sont incontournables dans les postes et qu'elles doivent comporter (dans l'organigramme fonctionnel) un titulaire et un ou deux suppléants. Tout en souhaitant plus de souplesse la direction a précisé qu'il s'est agi dans le cas évoqué de situations exceptionnelles, lorsqu'un chef de service se retrouve sans comptable ni guichetier. De plus la direction a affirmé que les comptes rendus étaient examinés finement.

Les représentants de la CGT ont demandé à ce que la charte soit respectée afin que les équipiers puissent garder un équilibre dans leurs fonctions. La direction a répondu que la charte devenue « note » (en date de juillet 2011) continuerait à s'appliquer mais avec « intelligence et souplesse ». La vigilance est donc de mise.

PRS

La CGT a demandé à faire le point sur la question des charges de travail et des effectifs dans les PRS. A Boulogne, les collègues demandent en effet des effectifs supplémentaires et à Nanterre le sous-effectif chronique (2 temps partiels et 1 mi-temps thérapeutique) aggrave les difficultés face à un alourdissement des charges de travail. La direction nous a répondu que 2 postes d'inspecteurs GP à Nanterre et un poste A à Boulogne ont été créés. Ces deux postes sont vacants, le mouvement n'ayant pas eu lieu.

De tout cela un constat s'impose : le PRS fonctionne avec des effectifs réels insuffisants.

La CGT a demandé le « respect des métiers », conformément à l'engagement du DG, principe auquel les collègues sont attachés. Les procédures ainsi que les applications sont très différentes selon les tâches effectuées : recouvrement des particuliers ou des entreprises.

La direction a répondu qu'il n'y avait nulle part d'engagement quant au respect des métiers au sein des PRS comme cela était le cas dans les SIP et que c'était même le contraire qui était recherché. Les agents ont vocation à faire du recouvrement quelle que soit la créance.

La CGT a réaffirmé le principe selon lequel le respect des métiers était un engagement général pris lors de la fusion. Selon la direction, s'il n'y a pas encore d'applications communes, les procédures de recouvrement ont été harmonisées.

La délégation a mis l'accent sur le fait que si les procédures sont harmonisées, ce n'est pas le cas des applications et qu'il n'y a pas d'outil unique permettant la gestion unifiée des dossiers. En tout état de cause, une évaluation des charges et des moyens dans les PRS est nécessaire. Il a été proposé que ce point soit inscrit à l'ordre du jour d'un Comité Technique Local à la rentrée.

SIE Sèvres

Sur un effectif de 10 B le service tourne aujourd'hui à 7 dont deux EDRA. Il manque un C pour renforcer la caisse. 600 dossiers sont en attente en vue de l'enregistrement dans GESPRO. La direction a indiqué que la situation des B et C serait à l'équilibre au 1er septembre et que pour les A il fallait attendre le mouvement de mutation.

9ème Brigade de vérification

Les postes de la 9ème BDV sont gelés. Nous avons demandé à la direction s'il était envisagé de réouvrir cette brigade à l'occasion du prochain mouvement local A. La réponse a été négative.

Incident à l'accueil du SIP Nanterre

Un individu a menacé de mort des collègues de l'accueil ainsi que des usagers. Les collègues concernés ont immédiatement rempli la fiche de signalement en cas d'agression. De plus l'individu violent est revenu quelques jours plus tard à l'accueil et a de nouveau proféré des menaces. La CGT a réaffirmé l'exigence qu'en cas d'agression les agents soient protégés et soutenus.

La Direction a fait savoir qu'une main courante avait

été déposée au commissariat et qu'elle consultait la Direction Générale sur les suites à donner. La Direction recevra prochainement les agents concernés.

La loi prévoit que, si un dépôt de plainte est nécessaire, c'est l'agent concerné par les faits qui en tant que fonctionnaire doit effectuer la démarche. La CGT rappelle que dans une telle situation l'agent doit toujours être accompagné de son chef de service ou d'un représentant de l'administration et doit bénéficier du soutien plein et entier de cette dernière.

Chorus

En réponse à notre interrogation, l'administration confirme la persistance des difficultés (avec l'application REP notamment ou en cas de transferts financiers d'un service à un autre). La direction a d'ailleurs précisé que cette situation avait été évoquée la veille par des collègues du SIP lors du passage du Directeur Général au CFP d'Asnières. Ce dernier a répondu que cela faisait l'objet d'une attention particulière de la DG.

Frais de déplacements

La CGT est revenue sur ce sujet abordé lors de l'entrevue avec le DG. La direction a fait savoir qu'elle allait réétudier les procédures dans le souci de la simplification demandée. Nous nous sommes faits l'écho une nouvelle fois de l'attente des collègues à voir justifiés, au cas par cas, les éventuels écarts entre les montants demandés et les montants remboursés. La direction l'envisage mais avant tout pour les écarts les plus importants et dit pouvoir le faire à la demande pour les montants plus faibles. Il nous paraît légitime que les agents aient l'information dans tous les cas.

Sécurité

Lors de son passage le DG avait fait preuve de pragmatisme sur cette question (cf. notre compte rendu). Sollicitée à nouveau par nos soins sur la demande de nos collègues de Suresnes de voir posée une vitre à l'accueil, la Direction a invoqué la perspective d'un groupe de travail national à l'automne et les conclusions qui en sortiront. Nous regrettons que la direction n'assume pas ses responsabilités comme l'approche du DG lui en offrait la possibilité.

Levallois

La direction a communiqué les plans du futur site du Boulevard de Reims où seront installés également des services parisiens. L'installation est prévue toute fin 2013, voire début 2014.

La délégation CGT

Anne GIRAUDON, Luc BENOIT, Philippe GEOFFRE